

A dark blue vertical bar on the left side of the page, with a blue arrow pointing right from its center, containing the text 'juin 2019'.

juin 2019

# Étude des répercussions des crues du lac Ontario et du fleuve Saint- Laurent

Marinas et clubs nautiques  
RÉSULTATS FINAUX

Préparé pour la Commission mixte internationale par  
LURA Consulting



## 1. RÉSUMÉ

L'année 2017 fut éprouvante pour l'industrie et les entreprises riveraines du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent. Un printemps particulièrement pluvieux a donné lieu à des niveaux d'eau records dans le lac Ontario et le fleuve Saint-Laurent avec, pour conséquences des inondations et l'endommagement des propriétés riveraines sous l'effet de l'érosion.

Le Comité de gestion adaptative des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent (GAGL) de la CMI a effectué un état des lieux pour tous les secteurs touchés par les crues de 2017, et a publié une évaluation de la façon dont la régularisation du débit de sortie du lac Ontario a pu influencer sur le niveau des eaux dans l'ensemble du réseau. On peut la consulter [ici](#). Au vu des données disponibles relativement aux répercussions constatées dans le rapport du Comité GAGL sur la situation en 2017, il a été jugé nécessaire de recueillir des données supplémentaires pour un certain nombre de secteurs. C'est ainsi que le Comité GLAM a chargé LURA Consulting de recueillir des renseignements pertinents sur les répercussions des crues de 2017 par le biais de sondages conduits auprès de deux groupes cibles : 1) les plaisanciers (utilisateurs de marinas et de clubs nautiques) et 2) les opérateurs de réseaux municipaux d'adduction d'eau et de traitement des eaux usées, ainsi que les installations industrielles situées sur les berges du lac Ontario et du Saint-Laurent (en aval, jusqu'à Trois-Rivières).

Les objectifs de cette recherche sur l'effet des crues sur les marinas et les clubs nautiques étaient les suivants :

1. En ce qui concerne les crues de 2017, effectuer une évaluation complète des répercussions négatives et positives sur les marinas et les clubs nautiques du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent, l'étendue de ces répercussions et les seuils critiques concernant le niveau d'eau pour les répondants;
2. Comprendre les mesures d'adaptation prises par les marinas et les clubs nautiques pendant et après les épisodes de crue de 2017;
3. Recueillir des données qui serviront à valider ou à améliorer les modèles existants et à appuyer les activités à long terme d'examen des plans de régularisation qui fixent le niveau d'eau et le débit de sortie dans le réseau du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent.

Une recherche exhaustive a été entreprise pour identifier des répondants potentiels (marinas et clubs nautiques) dans le réseau du lac Ontario et du Saint-Laurent. C'est ainsi que 389 répondants potentiels ont pu être identifiés, dont 189 dans l'État de New York, 147 en Ontario et 53 au Québec.

La collecte des données s'est faite par le biais d'un sondage en ligne, dont la promotion avait été assurée par divers moyens : lettre (suivie d'un rappel) ou courriel d'invitation officielle à participer émanant du Comité GLAM; distribution par l'entremise de divers organismes cadres; appels téléphoniques directs aux répondants éventuels, et page Web sur le site du Comité GLAM. Pour ce public cible, l'approche passive des lettres et des courriels s'est avérée beaucoup plus efficace en vue de solliciter des réponses que l'approche active par appels téléphoniques. Comme la recherche a été effectuée en dehors de la saison de navigation, il fallait s'attendre à ce que de nombreux propriétaires d'installations, gestionnaires, commodores et autres ne soient pas à leur bureau ou à proximité du téléphone, mais qu'ils surveillent quand même leurs courriels. Bien qu'il ne s'agisse que d'une hypothèse de travail ne pouvant être confirmée, il est recommandé qu'à l'avenir toute recherche

semblable soit entreprise avant la fin de la saison de navigation de sorte à s'assurer que les installations des répondants soient ouvertes au moment des efforts de sensibilisation.

Ce rapport présente en détail les conclusions des 106 marinas et clubs nautiques qui ont répondu au sondage. Voici les principales conclusions de l'enquête :

- La majorité des répondants (81,7 %) ont déclaré que les activités de leurs installations avaient été touchées de manière « négative ». De plus, 13,5 % des répondants ont indiqué avoir connu « des impacts négatifs et des impacts positifs ». Cinq répondants ont signalé des impacts nuls ou des impacts positifs.
- Les impacts les plus fréquemment mentionnés par ceux ayant déclaré avoir été touchés par les crues – 100 répondants ont dit que tel avait été le cas – sont : « l'érosion des rives », des « rampes de mise à l'eau submergées » et « l'inondation de quais fixes ».
- À l'analyse, il ressort que c'est en mai que le nombre total d'impacts mensuels déclarés a été le plus élevé, avec 590, devant juin (562 impacts) et juillet (456 impacts). Ces nombres ont fléchi à la fin de l'été et à l'automne.
- La plupart des répondants ont déclaré avoir utilisé le même nombre de rampes de mise à l'eau que dans une année normale, et ils sont moins nombreux à n'en avoir utilisé que les trois quarts. Le nombre de répondants ayant déclaré une utilisation typique a augmenté au cours de l'été et au début de l'automne.
- Un plus grand nombre de répondants ont indiqué avoir eu moins de bateaux amarrés en mai et en juin par rapport à une année normale. Le nombre de répondants ayant déclaré une utilisation identique à celle d'une année normale a augmenté tout au long de la saison.
- Du côté des revenus totaux, un plus grand nombre de répondants a signalé avoir enregistré les trois-quarts des revenus habituels normalement gagnés en mai et en juin. Le nombre de répondants ayant déclaré les mêmes revenus que dans une année habituelle a augmenté en juillet/août, puis de nouveau en septembre/octobre, ce qui représente le plus grand nombre de réponses pour ces deux périodes.
- En ce qui concerne les revenus de vente de carburant, un plus grand nombre de répondants a déclaré avoir réalisé un quart des recettes habituelles de mai et de juin. Même chose quant au nombre de répondants ayant signalé avoir touché la moitié des revenus normaux de juillet et d'août ont renoué avec des revenus normaux en septembre et en octobre.
- Pour tous les mois étudiés, le nombre d'embarcations de passage a été inférieur à celui d'une année normale. La situation ne s'est améliorée que légèrement en cours de saison.
- Le nombre d'événements sociaux a été inférieur à celui d'une année typique pendant les mois de mai-juin et de juillet-août, la situation s'étant légèrement améliorée en septembre-octobre.
- Mai et avril sont les « mois les plus souvent mentionnés » pour la mise à l'eau des embarcations entre 2016 et 2018. En 2017, la saison de mise à l'eau a débuté en avril/mai, mais elle a été prolongée durant l'été pour certaines installations.
- Les répondants ont été invités à citer d'autres facteurs qui, à leur avis, ont eu influencé les répercussions décrites ci-dessus lors des épisodes de crue de 2017. Les facteurs les plus fréquemment mentionnés sont les fortes précipitations, le vent et la fermeture des rampes de mise à l'eau le long de la voie navigable.
- Le coût moyen des mesures correctives prises en 2017 est de 27 912,89 \$, les coûts cités s'inscrivant dans une fourchette de 50 \$ à 200 000 \$. Soixante-quatorze (74) répondants ont indiqué les coûts des mesures prises en 2017, tandis que 32 n'ont déclaré aucun coût.

- Le coût moyen des mesures prises depuis 2017 est de 128 358,33 \$, avec une fourchette allant de 200 \$ à 3 000 000 \$. Soixante-six (66) répondants ont indiqué les coûts associés aux mesures prises en 2017, tandis que 40 n'ont déclaré aucun coût.
- Une plus grande proportion de répondants (dans les trois zones riveraines) a signalé avoir connu une meilleure saison en 2018 qu'en 2017 (74,4 %).
- Sur une échelle de 1 (faible) à 10 (élevé), un tiers des répondants (33,3 %) ont évalué l'incidence globale à « 10 ». La note moyenne était de 7,3. Plus de 60 % des répondants (62,2 %) ont évalué l'incidence globale à 8, 9 ou 10.